

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire n° 06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle que adoptés par la commission européenne.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.	100%
SOBERMA	Importation et Commercialisation de matériel de bâtiments, de travaux publics, des mines et d'industrie.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com'	Société de communication	100%
SNGU	Commercialisation de véhicules de marque : Fiat, Lancia et Alfa Roméo	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Contrats de location financement -IAS 17-

La filiale Leader Location LD dispose de contrats de leasing. Ces contrats ont fait l'objet de retraitement conformément à la norme IAS 17.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuair indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

Groupe Auto Hall**BILAN CONSOLIDE (IFRS) AU 31 DECEMBRE 2010**

En MAD

ACTIF	31-déc-10	31-déc-09
Immobilisations incorporelles	140 000,00	140 000,00
Immobilisations corporelles	384 363 723,32	275 398 310,27
Titres de participation non consolidés	23 490,00	215 390,00
Autres immobilisations financières	45 815,00	45 815,00
Impôts différés Actif non courants	6 849 274,00	10 546 510,00
Actifs non courants	391 422 302,32	286 346 025,27
Stocks	962 780 769,67	1 136 560 256,92
Comptes Clients	516 851 602,66	628 778 010,28
Autres créances d'exploitation	202 641 474,32	214 722 118,02
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 194 920,42	109 032 915,51
Actifs courants	1 731 468 767,07	2 089 093 300,73
Total Actif	2 122 891 069,39	2 375 439 326,00

PASSIF	31-déc-10	31-déc-09
Capital social	472 000 000,00	472 000 000,00
Réserves consolidées	981 006 011,93	941 632 258,54
Résultats consolidés de l'exercice	191 870 576,85	207 503 749,02
Capitaux propres part groupe	1 644 876 588,78	1 621 136 007,56
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 644 876 588,78	1 621 136 007,56
Autres passifs non courants	19 150 421,30	26 116 716,05
Impôts différés non courants	9 005 595,00	7 976 260,00
Passifs non courants	1 673 032 605,08	1 655 228 983,61
Dettes fournisseurs	296 264 623,47	486 168 799,68
Autres passifs courants	122 773 388,69	92 763 866,80
Autres passifs financiers à court terme	30 820 452,15	141 277 675,91
Passifs courants	449 858 464,31	720 210 342,39
Total Passif	2 122 891 069,39	2 375 439 326,00

Compte de résultats consolidé IFRS au 31 Décembre 2010

	31-déc-10	31-déc-09
Chiffre d'affaires	2 626 956 106,14	2 913 178 125,93
Coût des biens vendus	2 143 364 514,64	2 346 350 224,78
Charges externes	67 119 043,04	73 113 371,57
Charges de personnel	114 152 020,22	132 599 448,81
Impôts et taxes	7 206 459,13	8 064 246,17
Dotations d'exploitations	38 463 884,19	37 198 182,09
Reprises d'exploitations	7 471 299,71	4 437 862,19
Autres produits	12 735 793,43	3 741 619,56
Autres charges	13 498 348,23	12 554 320,21
RESULTAT OPERATIONNEL	263 358 929,83	311 477 814,05
Produits financiers	36 212 798,82	28 311 988,42
Charges financières	19 867 579,80	37 169 353,45
RESULTAT FINANCIER	16 345 219,02	-8 857 365,03
Charges d'impôt	87 833 572,00	95 116 700,00
RESULTAT NET CONSOLIDE	191 870 576,85	207 503 749,02
RESULTAT PAR ACTION	4,07	4,40
RESULTAT DILUE PAR ACTION	4,07	4,40

AUTO HALL

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DU BILAN ET DU COMPTE DE PRODUITS
ET CHARGES CONSOLIDES**

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société AUTO HALL et ses filiales (Groupe AUTO HALL) comprenant le bilan, le compte de produits et charges consolidés et le périmètre de consolidation au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1.644.877 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 191.871.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan et compte de produits et charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe AUTO HALL arrêtés au 31 décembre 2010, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 24 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél. : 022 54 48 00 - Fax : 022 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

-B-

FIDUCIAIRE DES SOCIETES MAROCAINES


**Le Commissaire aux Comptes
ALBERT BENOUDIZ**
Expert Comptable Membre de l'Ordre
Fiduciaire des Stés. Marocaines
7, Rue Bendahan - Casablanca
Albert BENOUDIZ
Expert comptable